



CATALOGUE

PRESTATIONS AUX
PROFESSIONNELLE.S



MAISON DU VÉLO 

Toulouse – Occitanie

SOMMAIRE

LES AVANTAGES DU VÉLO	3
LA SOLUTION VÉLO	4
LES DISPOSITIFS D'AIDES	5
DONNER ENVIE	6
Stand d'information ●	7
Essai de vélos ●	8
Vélo-mixeur & vélo psyché ●	9
Conférence & webinaire ●	10
SÉCURISER	11
Formation "Remise en selle" ●	12
Formation "Rouler en sécurité" ● ●	13
Formation "Prise en main vélo assistance électrique et vélo cargo" ●	14
Formation "La route vue du guidon" ● ●	15
Marquage Bicycode®	16
Intervention "Révision du vélo des salarié.e.s" ●	17
PÉRENNISER	18
Intervention "Atelier mécanique participatif" ● ●	19
Initiation à la mécanique vélo ●	20
Location de vélos	21
CONTACT	22

● Prestations référencées "OEPV", mobilisables dans le cadre du programme "Objectif Employeur Pro-Vélo".



● Prestations "Véloptions", mobilisables dans le cadre du partenariat avec Tisséo Collectivités.



Les avantages du Vélo

Meilleure image et attractivité
de l'entreprise



Source de bien-être



Contribue à la réduction du stress
et à une bonne santé physique

Moins d'absentéisme



Plus de ponctualité



Plus grande efficacité
au travail



Moins de contraintes de stationnement
et gain de place



Véhicule zéro émission

Avantages fiscaux
et/ou aides à l'achat



LA SOLUTION VÉLO

La Maison du Vélo

La Maison du Vélo Toulouse est une association loi 1901, qui depuis 2005 promeut le vélo comme une solution écologique, saine, efficace et économique. La Maison du Vélo délivre une multitude de services pour favoriser la pratique du vélo auprès des particulier.ère.s et des professionnel.le.s.

Des prestations sur mesure

Les services présentés dans ce catalogue sont adaptables selon vos besoins, et nous pouvons construire d'autres types d'actions à la carte avec devis sur mesure.

Notre solution

Constituée d'une équipe d'expert.e.s vélos multidisciplinaires, la Maison du Vélo accompagne les professionnel.le.s dans leur transition et leurs actions en faveur du vélo. Forts de notre expérience sur l'ensemble du territoire Toulousain et au-delà, nous mettons à votre disposition nos compétences pour réduire les risques d'accidents de vos collaborateur.rice.s et les freins à la pratique du vélo. Nous proposons des solutions adaptées à vos besoins et à vos objectifs. Nos interventions et formations sont aussi bien techniques, ludiques, théoriques que pratiques, et sont accessibles pour tous les niveaux.

En tant qu'employeur, encourager la pratique du vélo auprès de ses collaborateur.rice.s génère de nombreux avantages. Pourtant, 60% des déplacements domicile-travail de moins de 5 km se font en voiture, alors qu'il suffit de 15 minutes à vélo pour parcourir cette distance (surtout en zone urbaine).

Le nombre de trajets réalisés à vélo a bondi de près de 30% en 2020 par rapport à 2019 (hors confinements). Et contrairement aux idées reçues, le vélo est le moyen de transport le moins risqué, d'autant que plus il y aura de cyclistes moins il y aura d'accidents ! En parallèle, les pouvoirs publics sont en train de fortement investir dans des aménagements cyclables dédiés pour augmenter la sérénité et la sécurité des cyclistes.

ET SI LE VÉLO
DEVENAIT UN ATOUT
AUPRÈS DE VOS
COLLABORATEUR.RICE.S ?

274
interventions

3 804
bénéficiaires
et personnes sensibilisées

ILÔVÉLO

37
interventions

400
bénéficiaires

OBJECTIF EMPLOYEUR PRO-VÉLO

13
prestations

80
vélos révisés

GOODWATT

22
prestations

18
formations

520
vélos électriques prêtés

PACK VÉLO PRO

25
interventions

169
personnes sensibilisées

50
prêts de vélos

Chiffres issus du Rapport d'Activités 2022 de la Maison du Vélo

LES DISPOSITIFS D'AIDES

OBJECTIF EMPLOYEUR PRO-VÉLO (OEPV)



Organisé par la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB), ce programme* concerne la mobilité domicile-travail et les déplacements professionnels des salarié.e.s, des client.e.s et fournisseur.se.s.

Bénéficiaires

Tous les employeurs (publics, privés et associatifs) établis en France (métropole et DROM).

Avantages

- Possibilité d'un cofinancement des actions entreprises.
Primes de 40% à 60%
- Labellisation "Employeur Pro-Vélo".



La Maison du Vélo propose plusieurs prestations mobilisables dans le cadre du programme OEPV, facilement repérables dans ce catalogue grâce à la pastille "Référencé OEPV".

En savoir plus :

→ employeurprovelo.fr

(*) Mobilisable jusqu'en décembre 2024

ALVÉOLE PLUS



Ce programme contribue à la création de places de stationnement pour les vélos, grâce à des financements, des actions de conseil et des formations à la mobilité à vélo.

Bénéficiaires

Copropriétés privées, habitats sociaux, écoles et établissements d'enseignement, espaces et sites publics, gares et pôles d'intermodalité, espaces pour les livreur.se.s à vélo.

Avantages

- Cofinancement.
- Des ressources en ligne : bonnes pratiques sur le stationnement vélo sécurisé, liste de fournisseurs de matériel.

En savoir plus :

→ alveoleplus.fr

PRIME À LA CONVERSION ET BONUS ÉCOLOGIQUE



Il s'agit de deux aides gouvernementales aux entreprises.

Bénéficiaires

Tous les employeurs (publics, privés et associatifs) établis en France (métropole et DROM).

Avantages

- **Prime à la conversion** : aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf ou d'occasion, en remplacement d'un véhicule motorisé ancien ou polluant (utilitaire ou voiture).
< 1 500€
- **Bonus écologique** : aide à l'achat d'un vélo musculaire ou à assistance électrique neuf ou d'une remorque électrique neuve.
≥ 1 000€

En savoir plus :

→ primealaconversion.gouv.fr

FORFAIT MOBILITÉS DURABLES (FMD)

Il permet aux employeurs d'encourager les modes de transports plus écologiques des salarié.e.s pour leurs déplacements domicile-travail. Le forfait versé par l'entreprise est **exonéré d'impôt et de cotisations sociales**. De plus, il est cumulable avec la prise en charge des frais d'abonnement aux transports publics ou services publics de location de vélo.

AIDES LOCALES

À vérifier auprès de votre commune ou intercommunalité.

Prime vélo de Toulouse Métropole : jusqu'à 1 000€ pour les entreprises et associations de moins de 250 salarié.e.s.

RÉDUCTION D'IMPÔTS

La mise à disposition gratuite d'une **flotte de vélos** pour les déplacements domicile-travail des salarié.e.s peut faire l'objet d'une réduction d'impôts (concerne seulement les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés -IS).



DONNER ENVIE

La première étape pour promouvoir le vélo, c'est de donner envie ! Pour cela, mettez en avant les avantages du vélo auprès de vos collaborateurs débutants et permettez-leur de poser toutes leurs questions. Nous mettons en avant toutes les solutions vélo de manière conviviale et donnons toutes les clés pour une pratique accessible du vélo.

STAND D'INFORMATION



INFORMATIONS PRATIQUES

En entreprise, privilégier la pause méridienne, les mardis ou jeudis, de préférence aux abords d'un espace de restauration.



20 personnes environ sur 2 heures ou plus selon vos besoins. Une bonne communication en amont est nécessaire.



Il est nécessaire d'avoir un espace d'environ 10 m² pour un barnum, ou à l'abri des intempéries et éclairé. Prévoir 2 tables.



Le concept

Un.e conseiller.ère en mobilité de la Maison du Vélo sensibilise les participant.e.s à la pratique du vélo au quotidien et à ses avantages, en tenant un stand sur l'espace public ou au sein de votre organisation.

Nous répondons aux questions et proposons :

- des conseils sur les risques routiers, la lutte contre le vol, l'utilisation du vélo, les accessoires indispensables...
- de la documentation sur les différents services vélo existants sur le territoire,
- des cartes cyclables du territoire, des itinéraires personnalisés,
- une initiation aux applis vélo.

Les +

Un quiz vélo avec goodies à gagner.

Les objectifs

- ✓ Aborder les enjeux liés aux modes de déplacements, à la sécurité routière ou à la transition énergétique auprès d'un large public.
- ✓ Trouver des solutions pour celles et ceux qui auraient des freins à la pratique du vélo.

STAND MOBILE ILÔVÉLO

Nos services vélo viennent jusqu'à vous et s'adaptent en fonction de vos besoins.

Chaque mois, 1 conseiller.ère et 1 mécanicien.ne de la Maison du Vélo se déplacent sur votre site avec leur stand. Ce service régulier peut être enrichi à la carte avec nos autres prestations aux professionnels : gravage, location de vélos, atelier participatif...

Pour plus d'informations, contactez le service IlôVélo :

ilovelo@maisonduvelotoulouse.com

ESSAI DE VÉLOS

INFORMATIONS PRATIQUES



Environ 30 personnes peuvent bénéficier d'un essai sur 2h30.



Si l'essai dure plus d'une journée, prévoir un lieu de stockage sécurisé et une prise électrique pour les batteries.



Prévoir un emplacement pour évoluer en toute sécurité pour la première prise en main.

Le concept

Vélo cargo, vélo pliant, vélo à assistance électrique... Pour changer les habitudes de déplacements quotidiens, il est important de pouvoir tester un vélo spécifique à ses besoins.

La Maison du Vélo met ainsi à votre disposition une gamme de vélos urbains variée et dispense des conseils pour la prise en main. Sur la pause méridienne, à la demi-journée ou à la journée, deux conseiller.ère.s délivreront leurs conseils et animeront cet essai de vélos au sein de votre organisation ou sur l'espace public.

Vous pouvez poursuivre cet essai avec une location sur plusieurs semaines afin de permettre à vos collaborateur.rice.s d'essayer le vélo à tour de rôle sur plusieurs jours.

Les objectifs

- √ Permettre aux utilisateur.rice.s potentiel.le.s d'appréhender en situation réelle leurs nombreux avantages.
- √ Permettre de tester un vélo avant un investissement parfois conséquent.

Les +

Les casques et gilets sont fournis. Plusieurs modèles de vélos peuvent être proposés :

- vélos mécaniques : ville, pliant, fitness,
- vélos à assistance électrique : kit d'électrification, moteur roue, moteur pédalier,
- vélos cargos : biporteur, mini cargo, rallongé.



VÉLO-MIXEUR* & VÉLO PSYCHÉ



INFORMATIONS PRATIQUES



Très efficace, un pédalage de 30 à 60 secondes suffit.



En 1 heure, environ 50 personnes dégustent un smoothie ou 30 personnes réalisent une carte.



L'installation est très rapide. Le vélo ne doit pas rester sans surveillance. Il doit être stocké dans un espace sécurisé.



Prévoir un espace de 10 m² avec 2 tables et un point d'eau à proximité.

Le concept

Sur le principe de la dynamo, ces vélos représentent un outil convivial pour petits et grands qui captent l'attention sur tous types d'événements.

Le vélo-mixeur fonctionne de manière ludique, à la force du mollet. Quelques fruits dans le blender à l'avant du vélo, du jus de fruits et quelques coups de pédales, c'est tout ce qu'il faut pour déguster un délicieux smoothie.

Le vélo psychédélique permet de réaliser des cartes graphiques uniques. Une invention qui met en rotation une carte sur laquelle est projetée de la peinture créant des motifs abstraits colorés.

Les objectifs

✓ Donner une image positive du vélo.
✓ Aborder des thèmes variés : transition énergétique, mobilité active, nutrition, santé, sport et loisirs.

Les +

La location peut se faire avec ou sans animation (qui s'accompagne d'un stand d'information).

La location du vélo-mixeur comprend :

- 2 blenders,
- le matériel de découpe et de stockage des fruits,
- les tabliers,
- les fruits et jus,
- les gobelets.

La location du vélo psychédélique comprend :

- 1 ou 2 vélos psychédéliques (enfant et/ou adulte),
- 50 cartes de 15x15cm,
- Peintures primaires, gouaches.

(*) Seul le vélo-mixeur est compris dans le programme Véloptions.

CONFÉRENCE & WEBINAIRE



INFORMATIONS PRATIQUES



Privilégier la pause méridienne ou afterwork.
Durée flexible.
En moyenne : 1h



Une bonne communication en amont est nécessaire.



En dehors des webinaires, pour les conférences en présentiel, prévoir la mise à disposition d'une salle avec matériel de projection.

Le concept

Les conférences et webinaires organisés par la Maison du Vélo permettent d'approfondir le sujet de la mobilité à vélo au travers d'une thématique particulière, en s'appuyant sur des exemples concrets et conseils pratiques. À destination des vélotafeur.se.s confirmé.e.s, cyclistes du dimanche... ou de demain !

L'objectif

✓ Faciliter et encourager la pratique du vélo.

Les +

Plusieurs thématiques peuvent être abordées.

Voyager à vélo : quel type de vélo choisir, quel matériel, contraintes et conseils dans les transports collectifs, diagnostic technique avant le départ, où dormir, voyager avec des enfants.

Pédaler au quotidien et par tous les temps : quel type de vélo choisir, les équipements obligatoires, les accessoires utiles et pratiques pour un usage quotidien, l'entretien de son vélo, conseils pour sécuriser au mieux son vélo dans l'espace public.

Circuler à vélo avec ses enfants : comment transporter ses enfants à vélo, les initier et les accompagner dans la pratique du vélo, quel vélo leur choisir.

Prévenir le vol de son vélo : lieux et situations à risques, erreurs à éviter, conseils pour sécuriser au mieux son vélo, comment équiper son vélo contre le vol.

SÉCURISER



Assurez la sécurité de vos collaborateurs cyclistes en leur permettant de vivre une expérience positive à vélo, convaincante et rassurante en suivant une formation adaptée à leur besoin. En complément, l'entretien et la sécurisation des leurs vélos permettent d'améliorer la qualité de leurs déplacements.

FORMATION

"REMISE EN SELLE"

INFORMATIONS PRATIQUES



Durée 2h
 Formation réalisée durant
 ou en dehors du temps
 de travail.



1 à 3 personnes
 (NB : l'employeur peut
 choisir plusieurs séances
 pour un.e même salarié.e).



Lieu : local de
 l'intervenant.e (ou autre
 lieu à définir avec les
 bénéficiaires) et aux
 alentours pour la mise en
 situation.

Le concept

Cette formation s'adresse aux
 salarié.e.s sachant déjà rouler à vélo
 mais n'osant pas le faire pour des
 trajets du quotidien pour diverses
 raisons (interruption de la pratique,
 besoin de conseils et de mise à
 niveau, crainte pour la sécurité...).

Elle se déroule individuellement ou
 en très petit groupe, au siège de
 l'intervenant.e formateur.rice. En
 fonction du niveau des personnes,
 la formation propose conseils
 théoriques, mise en situation et
 conseils pour s'équiper et régler son
 vélo.

Les objectifs

- ✓ Acquérir les outils et connaissances
 nécessaires pour changer son regard
 sur la pratique du vélo comme moyen
 de transport.
- ✓ Gagner en confiance à vélo et
 donner les clés pour acquérir les
 bons réflexes sur la route, et ainsi se
 déplacer en toute sécurité.

Prise en charge financière OEPV :

→ employeurprovelo.fr



FORMATION



"ROULER EN SÉCURITÉ"

INFORMATIONS PRATIQUES



Durée : 1h30



Entre 3 et 6 personnes



L'intervenant.e adapte le contenu de la formation aux besoins de l'employeur et des salarié.e.s participant.e.s, et prépare un itinéraire autour du lieu de travail.



Lieu : site de l'employeur et aux alentours pour la mise en situation.

Le concept

Cette formation s'adresse aux salarié-es qui ont besoin de gagner en confiance afin de se sentir en sécurité à vélo dans la circulation du quotidien. Elle se déroule sur le lieu et le temps de travail, en petit groupe.

La formation propose une partie théorique (préparation du vélo et conseils pratiques) suivi d'une mise en situation d'1h (initiation aux gestes de conduite, connaissance des droits et devoirs du cycliste, observation et utilisation des aménagements).

Les objectifs

- √ Être capable de circuler à vélo en sécurité avec les autres usagers.
- √ Connaître les bons gestes et les bonnes pratiques pour inciter l'usage du vélo comme moyen de transport.

Prise en charge financière OEPV :

→ employeurvelo.fr



FORMATION



"PRISE EN MAIN VÉLO ASSISTANCE ÉLECTRIQUE ET VÉLO CARGO"

INFORMATIONS PRATIQUES



Durée : 1h
Formation réalisée sur le temps de travail (ou durant la pause méridienne).



De 3 à 8 personnes



L'intervenant.e adapte le contenu de la formation aux besoins de l'employeur et des salarié.e.s participant.e.s.



Lieu : hors voirie publique, espace clos et sécurisé (délimitation d'un espace sur le parking de l'employeur).

Le concept

Cette formation pratique a pour objectifs de découvrir les particularités du vélo à assistance électrique (VAE), de le prendre en main et être capable d'adapter sa conduite (allure, anticipation, distances de freinage,...). Elle s'adresse à des personnes ayant déjà une pratique des déplacements à vélo sans assistance.

La formation se déroule sur le lieu et le temps de travail (ou pause méridienne), en groupe, et dans un espace sécurisé.

Contenu

- Les particularités de la conduite du VAE,
- Les fonctionnalités et l'entretien du VAE,
- Pratique en espace protégé : maniabilité, exercices.

Prise en charge financière OEPV :

→ employeurprovelo.fr



FORMATION



"LA ROUTE VUE DU GUIDON"

INFORMATIONS PRATIQUES



Durée : 1h30/2h
Formation réalisée sur le temps de travail.



À partir de 4 personnes



L'intervenant.e adapte le contenu de la formation aux besoins de l'employeur et des salarié.e.s participant.e.s.



Lieu : site de l'employeur (salle de réunion).

Le concept

Cette formation théorique permet d'acquérir les connaissances nécessaires pour améliorer et sécuriser sa pratique de conduite vélo et/ou voiture (pour une meilleure prise en compte des usagers vulnérables comme les piétons et/ou cyclistes).

La formation se déroule sur le lieu et le temps de travail, en groupe, et s'appuie sur des exemples concrets et des conseils de bonnes pratiques.

Contenu*

- Équipements obligatoires et conseillés,
- Réglages du vélo,
- Situations à risque les plus fréquemment rencontrées et les conseils pour circuler plus en sécurité,
- Évolutions récentes du code de la route : aménagements cyclables, panneaux et marquages,
- Droits et devoirs du cycliste,
- Adapter son comportement d'automobiliste aux usagers les plus vulnérables (piétons, cyclistes, utilisateurs d'engins de déplacement personnel),
- Questions/réponses,
- Mise à disposition de documentation (Guide du Cycliste du Quotidien de la FUB ou équivalent).

Prise en charge financière OEPV :

(*) Adaptable selon les besoins

→ employeurprovelo.fr

MARQUAGE BICYCODE®

INFORMATIONS PRATIQUES



Demi-journée : 20 vélos
Journée : 40 vélos



Les propriétaires des vélos gravés sont pré-inscrits sur la plateforme en ligne de Bicycode.



Une prise électrique est nécessaire.



Prévoir une table et un espace de 6 m² pour un barnum ou à l'abri de intempéries et éclairé.

Le concept

Un.e mécanicien.ne cycle diplômé.e se rend sur site pour procéder au marquage du cadre des vélos des volontaires. Le marquage Bicycode® est un numéro unique et standardisé, gravé sur le cadre des vélos et référencé dans un fichier national accessible en ligne.

Si le vélo est retrouvé, les forces de l'ordre peuvent ainsi le restituer au propriétaire. Chaque année, environ 150 000 vélos sont retrouvés mais abandonnés car ils ne peuvent pas être restitués, faute d'identification.

L'objectif

✓ Aborder la question du vol, des solutions pour lutter contre ce dernier.

Les +

En dehors du marquage même, cette prestation comprend aussi :

- la documentation permettant de choisir un bon antivol,
- les conseils de base pour limiter les risques.



INTERVENTION

"RÉVISION DU VÉLO DES SALARIÉ.E.S"



INFORMATIONS PRATIQUES



Nombre de vélos :
minimum 4 et maximum
12 à 14 vélos par jour



Lieu : site de l'employeur
(un endroit abrité et
éclairé à proximité du
lieu de stationnement
des vélos) ou de
l'intervenant.e

Le concept

Durant une demi-journée à une journée, un.e mécanicien.ne cycles qualifié.e intervient pour vérifier, entretenir, et le cas échéant réparer les vélos du personnel. Grâce à un questionnaire diffusé préalablement, le prestataire identifie les types de vélo et les besoins d'entretien ou de réparation.

Cette intervention a lieu de préférence sur le site de l'employeur, mais peut aussi se dérouler dans les locaux de l'intervenant.e selon des conditions à définir avec lui.

Contenu

En fonction des besoins identifiés en amont, l'intervention peut porter sur les actes suivants :

- Contrôle général de la transmission et des points de sécurité,
- Réglage des vitesses,
- Réglage des freins,
- Changement de chaîne, câbles, gaines, manettes, plaquettes de frein, cassette,
- Réparation d'une crevaison,
- Dévoilage d'une roue,
- Intervention éclairage,
- Pose d'un accessoire.

NB : il ne peut pas s'agir d'une remise en état complète d'un vélo qui nécessiterait plusieurs heures de travail.

Prise en charge financière OEPV :

→ employeurprovelo.fr



PÉRENNISER

Saviez-vous que 81% des employé.e.s utilisant un mode actif (marche et vélo) s'estiment satisfait.e.s de leur Qualité de Vie au Travail (QVT) ?
Donnez une image dynamique du vélo, valorisez les cyclistes du quotidien et pérennisez la pratique du vélo au sein de votre organisation ou territoire !



INTERVENTION



"ATELIER MÉCANIQUE PARTICIPATIF"

INFORMATIONS PRATIQUES



Durée : 3h



De 4 à 12 personnes.



Lieu : site de l'employeur (un espace abrité et éclairé de 15-20 m² à proximité des vélos à vérifier). Prévoir une table et une chaise.

Le concept

Dans un atelier participatif, le mécano c'est le.la salarié.e ! Sur le lieu de travail, un.e mécanicien.ne cycle qualifié.e met à disposition conseils, outillage et matériel. L'objectif est de les faire gagner en autonomie dans le réglage, l'entretien et la réparation de leur vélo. L'animateur.rice montre et guide le personnel sur les gestes à réaliser pendant une séance d'une durée de 3h.

Les besoins de réparation sont préalablement identifiés au moyen d'un questionnaire.

Contenu*

- Réglages du vélo (freins, vitesses, selle, guidon...).
- Réparations simples comme le changement d'étriers ou patins de frein, de câbles et gaines, de chaînes, de pédales, de chambre à air ou de pneu...
- Pose d'accessoires.

Les +

Un moment convivial et collaboratif à proposer à vos salarié.e.s !

Prise en charge financière OEPV :

(*) Adaptable selon les besoins

→ employeurprovelo.fr

INITIATION À LA MÉCANIQUE VÉLO

INFORMATIONS PRATIQUES

L'initiation inclut la fourniture des pièces suivantes :

- câbles,
- gaines,
- patins de frein,
- lubrifiant,
- kit d'éclairage et sonette si vélo non-équipé.



Jusqu'à 8 personnes maximum



Durée : 2h



Lieu : site de l'employeur (dans un espace abrité et éclairé de 15-20 m²).
Prévoir une table et une chaise.



Le concept

Un.e mécanicien.ne formateur.rice anime une session d'initiation à la mécanique à la fois théorique et pratique. les personnes formées viennent avec leur propre vélo.

L'intervenant.e détaille les différents points de sécurité à contrôler régulièrement (freins, pneus, éclairage, transmission...) et enseigne comment repérer d'éventuels problèmes ou signes d'usure. Les participant.e.s sont invité.e.s à examiner leur propre vélo et sont guidé.e.s dans le processus de diagnostic et de serrages/réglages simples.

Thématiques proposées :

- le réglage des freins,
- tout savoir sur la roue,
- les points de sécurité,
- le réglage des dérailleurs,
- réparer sa crevaison,
- réaliser le diagnostic de mon vélo...

Les objectifs

- ✓ Apprendre à effectuer un diagnostic de l'état général de son vélo
- ✓ Connaître les points de sécurité essentiels à vérifier régulièrement
- ✓ Connaître les gestes simples pour entretenir son vélo au quotidien

Les +

Un moment convivial et collaboratif à proposer à vos salarié.e.s !

LOCATION DE VÉLOS

INFORMATIONS PRATIQUES



Durée de location sur-mesure



Une révision de la flotte est prévue 2 à 3 fois par an.



Les vélos sont tous équipés de deux antivols.



Prévoir un lieu de stockage sécurisé et une prise électrique pour les batteries.

Le concept

Faites l'acquisition d'une flotte de vélos adaptés à vos besoins pour les déplacements domicile-travail de vos collaborateurs et/ou les déplacements professionnels. Notre mécanicien qualifié se déplace chez vous et révisé votre flotte.

Un accompagnement méthodologique à la gestion d'une flotte de vélos est dispensé auprès de vos collaborateurs en charge du projet par un conseiller mobilité.

Les objectifs

- ✓ Faire du vélo un atout pour votre organisation.
- ✓ Réaliser des économies : gain de places de parking, gain de temps sur les déplacements courts...
- ✓ Améliorer la santé et la productivité de votre personnel.
- ✓ Améliorer votre bilan carbone.

Les +

- Location possible de sacoches et de casques. En plus des vélos, l'accompagnement méthodologique comporte :
- des outils de réservation et de suivi des vélos et des antivols,
 - une procédure de départ et de retour de prêt,
 - une proposition de contrat de mise à disposition pour responsabiliser les salariés bénéficiaires du prêt.
- Une assurance peut être souscrite en complément : vol, casse, individuelle accident, responsabilité civile et service rapatriement selon la durée du contrat.



MAISON DU VÉLO
Toulouse – Occitanie

ILS NOUS FONT CONFIANCE

Collectivités, Écoles, Grands groupes, Associations, Services publics...



NOUS CONTACTER

Pour obtenir plus de renseignements, un devis ou prendre connaissance des conditions générales de vente, n'hésitez pas à contacter notre équipe.

services.pro@maisonduvelotoulouse.com

05 61 71 00 54 ou 05 34 40 64 72